Ville de Lallaing
La solidarité au naturel

LE TRAIT D'UNION

Journal de la ville de Lallaing - Janvier 2022 - n°18

PHOTOS À LA UNE

Bonne Année 2022 !

Une commune de mémoire qui construit l'avenir

ÉDITO

Chères Lallinoises,
Chers Lallinois,

La crise sanitaire persistante continue de nous mettre à rude épreuve. Elle frappe l'ensemble de notre pays, touchant durement nombre de familles, amis, proches. Nos pensées vont vers ceux qui sont dans la tristesse, ceux qui sont malades, en leur souhaitant un prompt rétablissement, sans oublier de remercier les soignants qui effectuent un formidable travail, harassant, depuis de très longs mois.

Les efforts collectifs demeurent nécessaires pour nous protéger mutuellement de la Covid-19, sans autre alternative, actuellement, que la vaccination.

La fin d'année, toute aussi particulière qu'elle ait pu être, nous a laissé plus de latitudes qu'en 2020 pour nous retrouver à Noël. Malheureusement la cérémonie de vœux à laquelle nous souhaitions vous convier a dû être annulée, pour la seconde fois.

Si toutes et tous avez déjà été destinataires de la carte de vœux des élus de votre conseil municipal, permettez-moi de vous souhaiter à nouveau une année 2022 la plus douce et la plus agréable possible, avec une santé protégée.

Malgré le contexte actuel, nombre d'entre nous ont poursuivi leur action, dans la générosité, l'engagement, la créativité, l'innovation, pour maintenir le service de proximité et le soutien aux plus isolés et fragiles.

Nos associations, nos commerçants, nos enseignants et professionnels éducatifs, les membres du conseil municipal, nos agents communaux et du CCAS, chacun surmontant ses craintes et ses contraintes pour donner le meilleur de lui-même.

Je les remercie pour ce magnifique exemple de solidarité et de prévenance envers les autres.

Puisse 2022 nous laisser entrevoir le bout du tunnel de cette interminable pandémie et nous permette de recouvrer la Vie et le Monde qui nous animent, dans nos actions et la dynamique au service de tous.

Comme vous pourrez le découvrir dans ce nouveau numéro du « Trait d'Union », beaucoup de choses se sont passées depuis la dernière publication de septembre.

Notre commune a reçu deux nouveaux labels, se retrouve citée en exemple au Salon des Maires à Paris. Notre population continue d'augmenter et nous concluons l'année avec un exercice budgétaire excédentaire de 770 000 euros.
La Chambre Régionale des Comptes, dans le contrôle de gestion qu'elle a effectué de notre commune durant l'année 2021, a noté que notre trajectoire budgétaire retrouvait une dynamique depuis 2019.

Nous la confortons pour la troisième année consécutive, loin de l'alarmisme fallacieux de certains, les mêmes qui estimaient en 2020 que l'exercice de clôture de 755 837,57 € était uniquement dû à un ralentissement de l'activité économique en raison de la Covid-19. En 2021, nous avons eu une activité normale : les chiffres parlent d'eux-mêmes et les réalisations dans la commune sont des preuves irréfutables.

La tribune de libre expression vous donnera le loisir de découvrir l'absence de commentaires des oppositions. Des oppositions à l'absentéisme chronique en commissions communales ou en conseil municipal, aux interventions mal préparées voire improvisées, préférant souvent les polémiques sur les réseaux sociaux. Mais, comme le disait le psychanalyste et psychologue Carl JUNG, « réfléchir est difficile, c'est pourquoi certaines personnes préfèrent juger ».

Nonobstant cela, forts de nos bons résultats et de notre bonne gestion, les projets du mandat continuent leur cours et nous réussirons à les financer sans recourir à l'emprunt d'ici mars 2026, en économisant patiemment.

C'est donc avec confiance que nous abordons 2022, pour construire ensemble cette nouvelle année, pour la vie de notre commune, le bonheur de tous, et redonner ainsi aux jeunes ce que nous leur devons le plus : la perspective de lendemains heureux.

Belle année 2022 !

Votre dévoué,

Jean-Paul FONTAINE
Maire de Lallaing

SOMMAIRE

02 Édito

04 Finances

10 Urbanisme

12 Sécurité

13 Vie communale

20 En attendant Noël

22 Culture

23 Jeunesse et enseignement

26 Travaux

28 Action sociale

31 Devoir de mémoire et Citoyenneté

34 Tribune libre

36 Quoi de neuf du côté de Douaisis Agglo ?

38 État civil et Noces d'or

40 Agenda

PHOTOS À LA UNE

Crédit photo : Joseph Roccazzella

Rapport de la Chambre Régionale des Comptes

La gestion de notre commune (et non son budget) a été contrôlée pendant plusieurs mois, en 2021, par la Chambre Régionale des Comptes.
Celle-ci a rédigé un rapport dont la version finale nous a été transmise le 30 novembre 2021. Ce rapport a ensuite été présenté en conseil municipal le 14 décembre 2021.

Quel est le rôle d'une Chambre Régionale des Comptes ?
La compétence d'une Chambre Régionale des Comptes (CRC) s'étend à toutes les collectivités territoriales de son ressort géographique, qu'il s'agisse des communes, des départements ou de la région, mais également de leurs établissements publics. Par ailleurs, la Cour des Comptes a donné délégation aux CRC pour contrôler certains établissements publics nationaux, comme certaines universités ou encore les chambres d'agriculture.

Quelles sont les trois compétences dont sont dotées les CRC en matière de contrôle ?

Jugement des comptes des comptables publics
C'est la mission juridictionnelle des CRC qui jugent, dans leur ressort, l'ensemble des comptes des comptables publics des collectivités et de leurs établissements publics. Ce contrôle juridictionnel est la mission originelle des CRC. Il s'agit d'un contrôle de régularité des opérations faites par les comptables publics. Il consiste à vérifier non seulement que les comptes sont réguliers mais surtout que le comptable a bien exercé l'ensemble des contrôles qu'il est tenu d'effectuer. En revanche, le contrôle en opportunité est interdit.

Contrôle budgétaire
Cette mission non juridictionnelle vise à garantir le respect par les collectivités des contraintes pesant sur leurs budgets. C'est un contrôle spécifique aux CRC, sans équivalent au niveau de la Cour des comptes ; il constitue la contrepartie de la disparition de la tutelle en 1982, les budgets locaux n'étant plus soumis à un contrôle préfectoral préalable.
La CRC intervient dans quatre cas :

- lorsque le budget primitif est adopté trop tardivement (après le 15 avril), le préfet doit saisir la CRC qui formule des propositions pour le règlement du budget sous un mois ;
- en cas d'absence d'équilibre réel du budget voté (recettes ne correspondant pas aux dépenses), trois délais se succèdent : 30 jours pour la saisine de la CRC par le préfet, 30 jours également pour que la CRC formule ses propositions, un mois pour que l'organe délibérant de la collectivité régularise la situation, faute de quoi le préfet procède lui-même au règlement du budget ;
- en cas de défaut d'inscription d'une dépense obligatoire, la CRC peut être saisie par le comptable public concerné, le représentant de l'État ou par une personne y ayant un intérêt. Elle constate ce défaut dans un délai d'un mois à compter de la saisine et adresse une mise en demeure à la collectivité en cause ;
- enfin, lorsque l'exécution du budget est en déficit, de 10 % ou plus des recettes de la section de fonctionnement pour les communes de moins de 20 000 habitants, ou de 5 % dans les autres cas, la CRC lui propose des mesures de rétablissement dans un délai d'un mois à compter de sa saisine par le représentant de l'État. En outre, elle valide le budget primitif afférent à l'exercice suivant.

Contrôle de la gestion
Mission non juridictionnelle (qui n'est pas là pour juger), ce contrôle vise à examiner la régularité et la qualité de la gestion des collectivités territoriales. Il porte non seulement sur l'équilibre financier des opérations de gestion et le choix des moyens mis en œuvre, mais également sur les résultats obtenus par comparaison avec les moyens et les résultats des actions conduites.

Se prononçant sur la régularité des opérations et l'économie des moyens employés, et non en termes d'opportunité des actes pris par les collectivités territoriales, les CRC cherchent d'abord à aider ces dernières à se conformer au droit.

C'est donc à un contrôle de gestion que la commune a été soumise.
Le rapport est consultable à l'adresse suivante :
https://www.lallaing.fr/la-mairie/conseils-municipaux#c1029

Que dit ce rapport ?

Si les contrôles opérés par les CRC peuvent être engagés sur demande du Préfet ou de l'Autorité Locale, ces contrôles sont généralement et surtout opérés à l'initiative des CRC dans le cadre de leur programme pluriannuel de vérification. **C'est ici le cas pour la ville de Lallaing qui a été contrôlée selon une procédure classique.**

Le contrôle des CRC s'exerce sur une période d'exercices budgétaires couvrant 5 années. Celui de Lallaing concerne la période 2016-2020.
Il porte sur la gestion de la collectivité et à ce titre s'intéresse tout particulièrement aux ressources humaines et aux procédures de marchés publics passés par la collectivité.

Il peut arriver que ce type de rapport mette au jour des irrégularités majeures et fasse les gros titres de la presse : marchés publics frauduleux, emplois de complaisance, salaires démesurés, dérives de certaines dépenses… sont alors épinglés. Toutefois, ces rapports ne sont pas représentatifs de la majeure partie des rapports de contrôle émis par les CRC : **ces rapports se veulent souvent pédagogiques** et ne soulignent, en définitive, que des défauts mineurs de gestion.

Le rapport d'observations définitives de la CRC concernant la Commune de Lallaing est indéniablement à classer dans cette dernière catégorie : en effet, il est favorable à la collectivité et ne comporte que des remarques mineures sur des points techniques.
Les procédures de marchés publics ne font même pas l'objet d'observations ou de recommandations.

5 années
contrôlées par la CRC

La CRC souligne dans ses conclusions (page 41 du rapport) qu'« après deux années de tension financière en 2017 et 2018, la commune a redressé la situation en 2019 et 2020. (…) Fin 2020, la situation financière est satisfaisante (…) ». Certes, la CRC adresse à la commune 4 points de rappel sur la durée du temps de travail et sur des éléments réglementaires liés à l'élaboration budgétaire ou au contrôle des régies comptables, mais il s'agit là de points techniques qui nécessitent seulement des ajustements ou des adaptations aisés à mettre en œuvre.

En synthèse, le rapport de la CRC est largement favorable à la collectivité : il établit que la gestion communale est saine et atteste de réels efforts pour la maîtrise les dépenses.
Ce rapport ne constate aucune irrégularité majeure et n'invite la collectivité à intervenir que sur des points précis et techniques en matière de ressources humaines ou de finances, sous forme de simples rappels.

Pourquoi une tension financière en 2017 et 2018 ?

En 2016, presque 10 ans après la crise des subprimes qui a fait s'affoler les taux d'intérêt des emprunts toxiques que la banque Dexia avait vendus aux collectivités locales, de nombreuses communes se retrouvaient encore à devoir rembourser. Lallaing en faisait partie.

Première banque mondiale de financement des collectivités locales au début des années 2000, Dexia a ainsi précipité, après la crise de 2008, des milliers de communes, départements et régions de France vers la banqueroute.

Mais tout d'abord, les emprunts toxiques, qu'est-ce que c'est ? C'est un emprunt qui prend la forme d'un produit structuré, qui change selon l'évolution des marchés financiers. Les taux d'intérêt sont donc extrêmement variables. Ils peuvent être attractifs de prime abord mais aussi devenir très risqués.

Face à cette variabilité qui resurgissait en 2016, la commune a décidé de renégocier ses prêts afin de les convertir à un taux fixe. **Ainsi, en 2017, les frais de renégociation des emprunts toxiques de la banque Dexia nous ont coûté 357 620 €, ramenant notre exercice de clôture de 600 852,47 € à 243 232,47 €. À l'époque, l'ensemble des élus siégeant au conseil municipal avait voté à l'unanimité cette délibération.**

En 2018 nous avons clôturé l'année avec un excédent de 314 639,80 €. Ce chiffre est le résultat de la mise en place du Complément Indemnitaire Annuel auprès des agents de la collectivité, imposé par la loi. Nous avons également titularisé certains agents, proposé l'apprentissage gratuit de la piscine aux élèves de primaire, créé les centres de loisirs des mercredis (pendant la période scolaire) ainsi qu'investi dans les clôtures de l'éco pâturage pour l'entretien des espaces verts de la commune.

Cet excédent de 314 639,80 € montre donc qu'au-delà de dépenses obligatoires s'imposant à notre collectivité dans la gestion de ses ressources humaines, les autres dépenses ont consisté à offrir davantage de services publics à la population et à investir dans un entretien plus écologique de nos espaces verts.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ville de LALLAING
Convocation du 23 mars 2016
Séance du 29 Mars 2016 à 18h00
Présidence de Monsieur Jean-Paul FONTAINE, Maire
29 membres élus

PUBLIEE LE : 06 AVR. 2016

Membres Présents (25) :
Mr Jean-Paul FONTAINE, Mme Nacera SOLTANI, Mr Alain KLEE, Mme Jocelyne DUBOIS, Mme Françoise MAES, Mr Marco MERIU, Mme Christelle MARTIN, Mr José THUMEREL, Mme Paule NICOLE, Mr Michel JENDRASZEK, Mr Patrick NOIRET, Mme Christiane RUTKOWSKI, Mme Annie HAUDRECHY, Mr Antonio PROVENZANO, Mr René DELBASSEE, Mme Laurence GAUTIER, Mme Nadège BARROIS, Mme Laëtitia DAMIEN, Mme Stella DEVIGNE, Mr Thierry DANCOINE, Mr Joël LENGLIN, Mr Arnaud PIESSET, Mr Bruno ROBIN, Mme Cathy DUREUX, Mr Christian GRZEMSKI.

Absents Excusés ayant donné Pouvoir (4) :

Mr Kamel ZEBBAR	a donné pouvoir à	Mr Michel JENDRASZEK
Mr Nekam DELOEIL	a donné pouvoir à	Mme Nacera SOLTANI
Mme Nicole MARFIL DUVAUX	a donné pouvoir à	Mr Thierry DANCOINE
Mme Marie-Paule POULET	a donné pouvoir à	Mr Arnaud PIESSET

SOUS PREFECTURE DE DOUAI - 4 AVR. 2016

MAIRIE Arrivée le : 06 AVR. 2016 59167 LALLAING

Nombre de Votants : 29

OBJET : 2016-3-12

OFFRE INDICATIVE DE REFINANCEMENT

Mr le Maire rappelle que pour refinancer les contrats de prêt ci-après, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant global de 2 133 902,15 EUR.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance de l'offre de financement de la Caisse Française de Financement Local et des conditions générales version CG-CAFFIL-2015-06 y attachées et après en avoir délibéré, par 28 voix POUR (21 voix pour le groupe « Revivre de nouveau à Lallaing », 4 pour le groupe « Tous Ensemble », 2 pour le groupe « L'Avenir de Lallaing » & 1 pour le groupe « Agir pour Lallaing ») et 1 Abstention (pour le groupe « Tous Ensemble »).

DÉCIDE

Article 1 : Principales caractéristiques du contrat de prêt
Prêteur : CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL
Emprunteur : COMMUNE DE LALLAING
Score Gissler : 1A

Montant du contrat de prêt : 2 133 902,15 EUR
Durée du contrat de prêt : 14 ans et 4 mois

Objet du contrat de prêt : à hauteur de 2 133 902,15 EUR, refinancer, en date du 15/05/2016, les contrats de prêt ci-dessous :

Numéro du contrat de prêt refinancé	Numéro de prêt	Score Gissler	Capital refinancé	Indemnité compensatrice dérogatoire intégrée dans le capital du contrat de prêt de refinancement
MON254830EUR	001	1A	641 673,38 EUR	185 822,33 EUR
MIN200491EUR	001	1B	99 400,34 EUR	5 027,61 EUR
MIN224867EUR	001	1B	743 534,45 EUR	174 556,06 EUR
MIS219537EUR	001	1A	283 887,98 EUR	
Sous-total			1 768 496,15 EUR	365 406,00 EUR
Total des sommes refinancées			2 133 902,15 EUR	

Conseil Municipal du 29 Mars 2016 - Délibération 2016-3-12

Évolution des clôtures budgétaires sur 10 ans

Les nouveaux horaires d'ouverture de vos services municipaux

Comme bon nombre de collectivités contrôlées par la Chambre Régionale des Comptes, il nous a été demandé de mettre en œuvre le régime des 1 607 h annuelles de travail à compter du 1er janvier 2022.

Contrairement à certains endroits où cette mise en conformité avec la loi a posé problème, voire a défrayé la chronique dans la presse ou sur les médias, le dialogue social au sein de notre collectivité a été posé et constructif.
Une fois le cadre posé et partagé avec les organisations syndicales, chaque service a été reçu par notre Directrice Générale des Services et notre Directrice des Ressources Humaines afin de fixer les nouveaux horaires de travail.
Ces horaires ont également tenu compte du résultat de l'enquête auprès des Lallinois que nous avions lancée dans le précédent numéro de ce « Trait d'Union » et sur l'application smartphone de la commune, où aucune demande d'ouverture de la mairie le samedi n'a été souhaitée par la population.

À compter du 1er janvier 2022, voici les horaires d'ouverture au public des différents services communaux :

Services administratifs, jeunesse et CCAS
Du lundi au vendredi : 8h00 - 12h30 ; 13h00 - 17h30

Bibliothèque « Les Échevins »
Ouverture au public :
lundi et mercredi : 9h00 - 12h00 ; 14h00 - 18h00
mardi, jeudi et vendredi : 16h00 - 18h00
samedi : 9h00 - 12h00

Espace informatique
Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 ; 13h00 - 18h00
sauf mercredi : 9h00 - 12h00 ; 13h00 - 17h00
• Haute saison : de début mars à fin septembre
du lundi au vendredi : 7h30 - 12h00 ; 13h00 - 16h45
samedi : 8h00 - 11h45
• Basse saison : de début octobre à fin février
du lundi au vendredi : 8h00 - 12h00 ; 13h 30 - 16h30
Samedi : 8h00 - 11h00

Ouverture aux établissements scolaires
mardi, jeudi et vendredi : 9h00 - 12h00 ; 14h00 - 16h00

Police municipale
Du lundi au vendredi : 7h30 - 12h00 ; 12h30 - 17h30
sauf mercredi : 8h00 - 12h00 ; 13h00 - 17h00
En dehors de ces heures, le relais est pris par la Police nationale.

À propos de la masse salariale communale

Jamais dans le rapport de la CRC il n'a été question d'un quelconque jugement de valeur sur la masse salariale communale.
Afin que chaque Lallinois ait une information éclairée sur le sujet et puisse faire la part des choses entre « ce qui peut être dit sur les réseaux sociaux » et ce qui relève de la « réalité », nous publions deux diagrammes :

- l'évolution des effectifs en « Équivalent Temps Plein (ETP) » au sein de la collectivité,
- la part de la masse salariale dans le budget communal.

Effectifs de la commune en équivalent temps plein

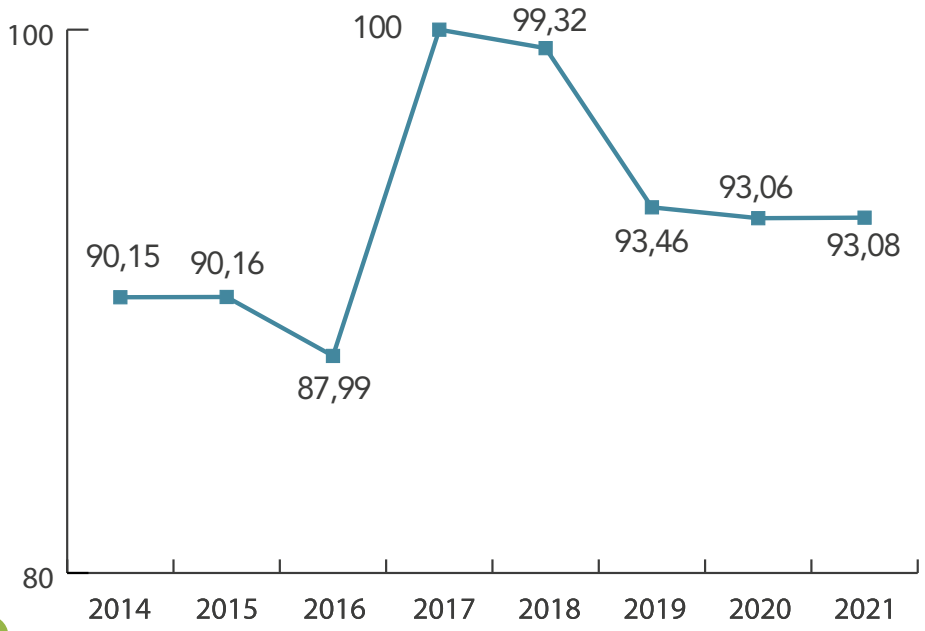

Part de la masse salariale en pourcentage (Dépenses réelles)

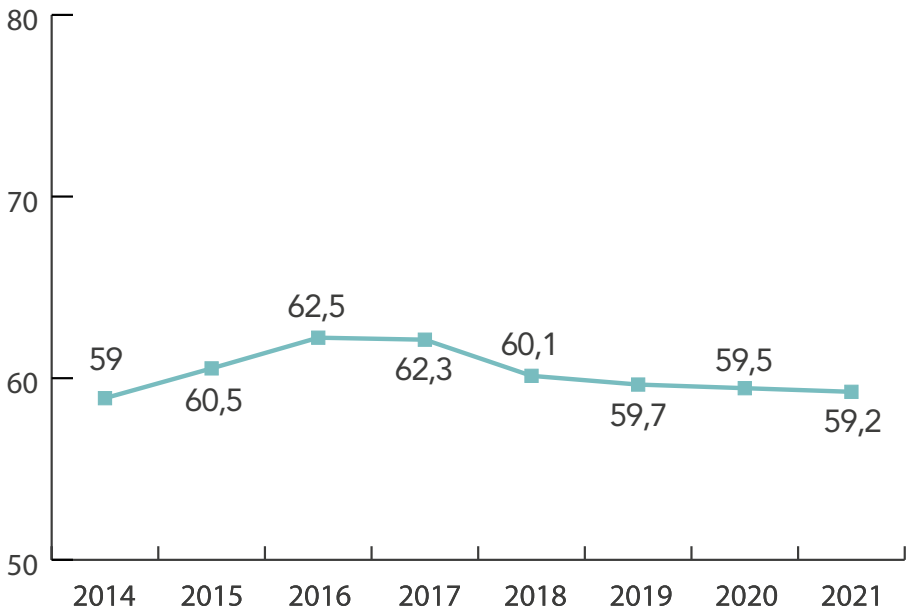

J'ai un projet de travaux

À compter du 1er janvier 2022, les démarches d'urbanisme concernant notre commune pourront s'effectuer en ligne, gratuitement, de manière sécurisée et facilement accessible.
Dans cette évolution vers la dématérialisation, le service « Urbanisme » peut, en mairie, vous accompagner à chaque étape de votre projet.

Comment faire ?
J'ai un projet de travaux…
Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux.

Choisir le formulaire CERFA adapté à vos travaux

Site internet : **service-public.fr**

Éditer l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction

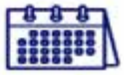

Anticiper votre calendrier de réalisation

Je dépose mon dossier en ligne
Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne à l'adresse sécurisée suivante :
https://ca-douaisis.geosphere.fr/guichet-unique

Sur service-public.fr, allez sur AD'AU et laissez-vous guider.
La saisie de quelques informations ciblées vous permettra d'éditer le bon formulaire CERFA, automatiquement pré-rempli et accompagné de la liste des pièces justificatives à fournir.
Un service simple qui réduit les risques de rejet des dossiers.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée. Une fois déposée, votre demande sera transmise aux services d'instruction par voie dématérialisée. La chaîne d'instruction sera optimisée, pour plus de fluidité dans le traitement de votre demande et plus de réactivité.

Rendez-vous
www.service-public.fr

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour vous. Nos services continuent de vous accueillir pour recevoir vos demandes papiers ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement de vos demandes.

Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier : les travaux aux Hauts-Près validés par une majorité de locataires

Bassin Minier

les travaux aux Hauts-Près validés par une majorité de locataires

C'est l'information de ce début d'année 2022 : la première phase des travaux de rénovation des logements des Hauts-Près a été acceptée par une majorité des locataires.
Sur 78 consultés, 57 se sont exprimés (73,07 %) et 40 ont donné un avis favorable (70,17 %).

Si la communication de Maisons et Cités semble, au départ, avoir manqué de délicatesse au sujet du déroulement des travaux, Jean-Paul FONTAINE s'est voulu rassurant lors de la réunion publique du 19 novembre en répétant, dans les échanges qui opposaient bailleur social et locataires, qu'il était et resterait aux côtés des Lallinois.
Le maire a d'ailleurs évoqué la possibilité pour certains locataires, surtout les plus âgés, de changer de tranche. S'il était prévu que leur logement soit rénové lors de la première tranche, il leur serait possible de décaler cette rénovation à la seconde tranche pour gagner du temps, parfois précieux pour les séniors.

Quant au refus catégorique de déménager, les entretiens individuels qui ont très rapidement suivi la réunion publique, ont permis d'apaiser considérablement les tensions, avec comme ligne de conduite un travail « main dans la main » entre Maisons et Cités et la commune afin de trouver une solution individuelle et adaptée à chaque locataire pour qui le déménagement poserait problème. Un accompagnement au déménagement pourra être envisagé en cas de nécessité.

À noter que ces travaux de rénovation des logements miniers de notre commune sont liés à des clauses d'insertion permettant à des Lallinois en recherche de travail de pouvoir postuler à des emplois dans les métiers du bâtiment auprès des entreprises attributaires des marchés. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du CCAS.

Deux policiers municipaux ont pris leurs fonctions le 1er janvier dans notre commune

2
policiers supplémentaires au 1er janvier

Les brigadiers-chefs principaux Nicolas HIEN et Sébastien LEPOITTEVIN apportent, depuis le début de l'année, un renfort considérable à notre ASVP, Lydie BOUSSIN.

Tous les trois ont intégré des locaux complètement rénovés au 1er étage de la mairie d'où ils auront accès au centre de supervision des caméras de vidéo-protection qui vont être déployées dans les prochains mois.

La police municipale a notamment pour missions de lutter contre le sentiment d'insécurité : incivilités, vandalisme, dégradations, trafics de stupéfiants, excès de vitesse, vols, démarchage abusif mais aussi la lutte contre les dépôts sauvages. Tout cela, dans la proximité et la médiation. Il faut que les Lallinois soient écoutés et entourés.

Car, contrairement à ce que l'on peut penser, Lallaing « n'est pas une ville à problème ». Loin de là et les statistiques mensuelles de la police nationale le démontrent bien. Mais, il suffit de quelques individus pour générer un sentiment d'insécurité. C'est pour lutter contre cela que la commune se dote de policiers municipaux, aux pouvoirs répressifs plus étendus que ceux des ASVP.

Les deux policiers municipaux recrutés ont l'expérience du terrain :

- le brigadier-chef principal Nicolas HIEN, après une expérience en gendarmerie à Montargis et Arras, a ensuite coordonné les agents locaux de médiation sociale de la ville de Carvin avant d'entrer dans la police municipale à Lille puis à Wingles où il était à la tête d'un service de 6 agents.

- le brigadier-chef principal Sébastien LEPOITTEVIN sera en détachement de la gendarmerie nationale dans laquelle il sert depuis 19 ans comme sous-officier. Il nous arrive de la compagnie de Chantilly.

Ce projet de création de police municipale représente un coût d'environ 50 000 €, notamment pour l'acquisition d'un véhicule, l'équipement des policiers (qui seront armés) et de leur bureau en ordinateurs, logiciels, lignes téléphoniques, vestaires…

Deux nouvelles distinctions pour notre commune

Après avoir été reconnu « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte », « ville saine » pour l'abandon des phytosanitaires dans l'entretien de ses espaces verts, Lallaing a reçu le label « Territoire bio-engagé » ainsi que la labélisation « Ville prudente » avec d'emblée deux cœurs.

Lallaing « Ville prudente »
À l'occasion du 103ème congrès des maires qui s'est tenu à Paris en novembre dernier, l'association Prévention Routière et ses partenaires ont dévoilé les noms des 117 nouvelles villes labélisées pour cette 4ème édition du label « Ville Prudente ».

Ce label récompense les communes, quelle que soit leur taille, qui luttent contre l'insécurité routière. Pour les efforts fournis sur son territoire, Lallaing a obtenu 2 cœurs. Il est cependant évident que tous les aménagements pouvant exister ou être installés ne dispenseront jamais les automobilistes de respecter le code de la route. Nos policiers municipaux seront là pour le rappeler à ceux qui s'en exonèreraient, complémentairement à la police nationale.

317 labélisées partout en France
Au total, le label « Ville Prudente » compte désormais 317 labélisées et couvre plus de 4,5 millions de Français.
117 communes ont obtenu le label cette année.
En 2021, plus de 4 labélisées sur 10 atteignent le premier niveau de labellisation avec 1 cœur, près d'un tiers monte à 2 cœurs, 14 % obtient 3 cœurs et moins de 5 % 4 cœurs.

Annequin	Hauts-de-France	♥
Coudekerque - Branche	Hauts-de-France	♥♥
Lallaing	Hauts-de-France	♥♥
Mers-les-Bains	Hauts-de-France	♥
Saint-Omer	Hauts-de-France	♥♥
Tilloy lez Cambrai	Hauts-de-France	♥

6 communes des Hauts-de-France ont été labélisées en 2021, dont Lallaing.

Lallaing, « Territoire Bio engagé »

Ce label est déployé depuis décembre 2020 dans les Hauts-de-France par l'association A Pro Bio, avec le soutien du Conseil Régional. Il valorise l'engagement des municipalités dans le développement de l'agriculture et de l'alimentation biologique.
Lallaing, en effet, approvisionne son service de restauration scolaire avec au moins 20 % de produits bio pour le plus grand bénéfice des enfants mangeant à la cantine où le prix du repas, rappelons-le, est à 1€ maximum.

L'introduction des produits bio dans la restauration scolaire est un axe fort du Projet Alimentaire Territorial de Douaisis Agglo. Cela se concrétise entre autres par l'aide à la rédaction des marchés publics de commandes des denrées, la formation du personnel encadrant et, en classe, par les interventions pédagogiques portant sur l'éducation alimentaire.

Accueil des nouveaux arrivants dans la commune

60
personnes rassemblées

Annulée en 2020 pour raison de Covid, la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants (2020 et 2021) a pu se tenir le 16 octobre dans les nouveaux locaux de la médiathèque « Les Échevins », sous la houlette d'Annie HAUDRECHY, Adjointe à l'état civil, et de Gilberte DUJARDIN, Conseillère municipale déléguée aux nouveaux arrivants.

C'est un nouveau rendez-vous annuel que souhaite mettre en place l'équipe municipale, guidée par le souci constant de proximité et déterminée à faciliter l'intégration des nouveaux Lallinois dans la commune.

Ce moment d'échange a rassemblé une soixantaine de personnes. Il a permis de faire connaissance, de présenter le conseil municipal, l'histoire de la commune, ses attraits et d'échanger en toute convivialité et simplicité avec le maire, Jean-Paul FONTAINE, et les élus présents.

Lallaing confirme sa reprise démographique pour la quatrième année consécutive

À l'occasion de la dernière enquête de recensement qui s'est déroulée dans notre commune, les services de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) ont comptabilisé 6 405 habitants avec une moyenne d'âge de 40 ans et une densité de population avoisinant 1 079 habitants/km².

Lallaing compte aujourd'hui 26 % de jeunes de moins de 18 ans, 74 % d'adultes dont 25 % de seniors.

L'attractivité de notre commune est notamment fondée sur un prix de l'immobilier qui demeure raisonnable, une offre importante de services publics et de santé ainsi que sur la présence de très nombreux espaces verts, lieux idéaux pour se détendre.

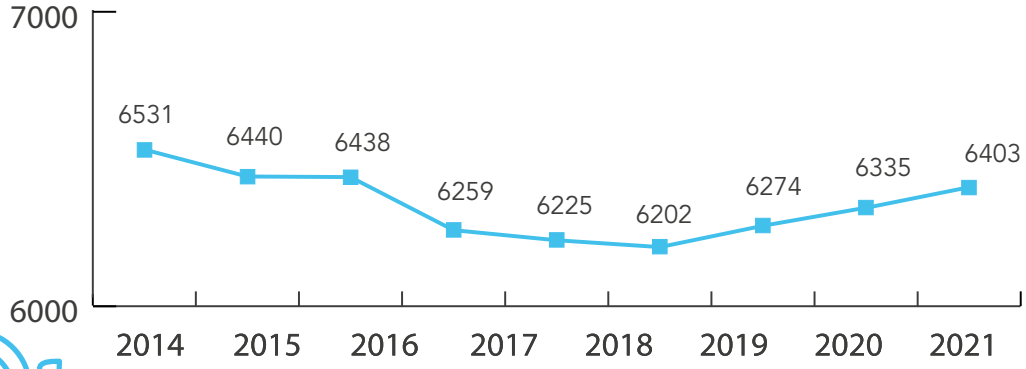

Les médaillés du travail de 2020 et 2021 mis à l'honneur

L'événement n'ayant pu être organisé l'an dernier en raison de la crise sanitaire, ce n'est pas moins d'une cinquantaine de Lallinois qui ont été décorés fin novembre, en deux cérémonies, la première pour les agents de la commune, la seconde pour les salariés du privé.

Médaille d'honneur régionale, départementale et communale pour 20 ans de service :
BERA Valérie - EMMERECHTS Véronique

Médaille d'honneur agricole :
TERESIAK Brigitte

Médaille du travail, échelon argent (20 années de service) :
AKAZOU Mohamed (FAURECIA INDUSTRIES) - BOIS Virginie (NYRSTAR) - BOUHOUR Grégory (VM BUILDING SOLUTIONS) - CARRETTE Valérie (EIFFAGE ÉNERGIE) - COUSIN Claudine (CAISSE AUTONOME NATIONALE SÉCURITÉ SOCIALE DES MINES) - CLAISSE David (COMPAGNIEENGRENAGES REDUCTEURS) - DELOEIL Grégory (PLASTIC OMNIUM COMPOSITES) - DIAB Jamel (DALKIA) - DUMONT Frédéric (AXTER) - DUREUX Frédéric (LACTALIS) - FAUVEAUX Delphine (CAISSE AUTONOME NATIONALE SÉCURITÉ SOCIALE DES MINES) - FAUCHOIS Pierre (RENAULT) - FREGONESE Mario (PSA) - GERARD Évelyne (CENTRE HÉLÈNE BOREL) - GOMEZ Paolo (DICKSON CONSTANT) - KORNYELI Frédéric (SADE EXPLOITATION) - KLEE Alain (LOXAM) - LE COARER Romain (BANQUE CIC) - LECLERCQ Karen (BOMBARDIER TRANSPORT) - LECOMTE Thomas (CVCA ÉNERGIES) - MAINCZYK Mickaël (TOYOTA BOSHOKU) - MERLIN Yann (SOCIETE GENERALE) - MURA Didier (LA VIE ACTIVE) - NICOLI Jean-Marc (WIENERBERGER) - PIESSET Arnaud (TOYOTA) - TRAUET Bernard (RENAULT) - WACQUEZ GILBERT (MAXAM TAN).

Médaille du travail, échelon vermeil (30 années de service) :
BOUCHARD Gérard (ARKEMA) - CARRETTE Valérie (EIFFAGE ÉNERGIE) - DELANNOY Gérard (ENGIE) - DERBRÉ Nathalie (CAF) - FAUCHOIS Pierre (RENAULT) - KOSMALSKI Évelyne (CAISSE AUTONOME NATIONALE SÉCURITÉ SOCIALE DES MINES) - LECONTE Manuel (CAISSE AUTONOME NATIONALE SÉCURITÉ SOCIALE DES MINES) - LENGLIN Brigitte (CAISSE AUTONOME NATIONALE SÉCURITÉ SOCIALE DES MINES)- MASSELIS Bertrand (FONDERIE ET ACIERIE DE DENAIN) - MURA Didier (LA VIE ACTIVE) - PECQUEUR Laurent (AXTER) - TRAUET Bernard (RENAULT) - WACQUEZ GILBERT (MAXAM TAN) - ZEBBAR Kamel (THEYS COLLECTE).

Médaille du travail, échelon or (35 années de service) :
CORNU Gérard (FAURECIA) - DERENCOURT Christine (NOREVIE) - FAUCHOIS Pierre (RENAULT) - LACAILLE René (RENAULT) - LENGLIN Brigitte (CAISSE AUTONOME NATIONALE SÉCURITÉ SOCIALE DES MINES) - MASSELIS Bertrand (FONDERIE ET ACIERIE DE DENAIN) - MURA Dany (LA VIE ACTIVE) - MURA Didier (LA VIE ACTIVE) - WACQUEZ GILBERT (MAXAM TAN)

Médaille du travail, échelon grand or (40 années de service) :
BEAUVOIS Louisette (CENTRE HÉLÈNE BOREL) - CORNU Gérard (FAURECIA) - DELETTREZ Francis (RENAULT) - FAUCHOIS Pierre (RENAULT) - KUBAS Agnès (CAISSE AUTONOME NATIONALE SÉCURITÉ SOCIALE DES MINES) - LACAILLE René (RENAULT) - LADENT Daniel (RENAULT) - LENGLIN Brigitte (CAISSE AUTONOME NATIONALE SÉCURITÉ SOCIALE DES MINES) - SAINTENOY Joël (RENAULT) - SOLDA Élisabeth (SOC CONTROLE ET RECEPTION DE COMBUSTIBLE) - TASSART MARTINE (CAISSE AUTONOME NATIONALE SÉCURITÉ SOCIALE DES MINES) - WACQUEZ GILBERT (MAXAM TAN).

Inauguration des « Échevins »

Le 4 décembre 2021 a (enfin) été inauguré le Centre Culturel Polyvalent « Les Échevins » en présence de François-Xavier BIEUVILLE, nouveau sous-préfet de l'arrondissement de Douai, Christian POIRET, président du Département et de Douaisis Agglo, Olivier HENNNO, sénateur, Alain BRUNEEL, député et Guislain GAMBIER, vice-président de la Région.

La visite des lieux a permis de découvrir la bibliothèque et une salle de cent-cinquante places pouvant accueillir expositions, concerts, débats, conférences, repair-café au rez-de-chaussée. À l'étage, un vaste espace équipé de cloisons amovibles abritera des ateliers de formation et le PIJ (point information jeunesse). En lien avec le CCAS, un espace sera équipé d'outils informatiques destinés à réduire la fracture numérique.

Un bâtiment mis complètement à nu
Dans une vidéo ont été détaillées les phases de rénovation d'un bâtiment mis complètement à nu avant d'être rhabillé pour en faire un édifice fonctionnel, agréable et lumineux à l'image de la bibliothèque aux couleurs vives avec son coin lecture. *« Une structure imaginée en concertation avec le comité de pilotage auquel ont participé des Lallinois, les premiers usagers »*, a précisé le maire dans son discours.

Jean-Paul FONTAINE a insisté sur « cet équipement, élément important d'un projet global d'attractivité de la commune, d'accès aux savoirs et à la culture, de résilience tant sociale qu'économique et environnementale, un lieu privilégié au service de l'intergénérationnalité ».

Bibliothèque « Les Échevins »
Ouverture au public :
lundi et mercredi : 9h00 - 12h00 ; 14h00 - 18h00
mardi, jeudi et vendredi : 16h00 - 18h00
samedi : 9h00 - 12h00

Un bâtiment situé dans le cœur historique

Les Échevins se situent dans le cœur historique de Lallaing, à proximité de l'ancienne porte du château des comtes de Lallaing (XIVe et XVe siècles) classée monument historique ; de l'église sainte-Aldegonde qui abrite les tombeaux des comtes de Lallaing ; de l'espace Scalfort, ancienne résidence du baron du même nom, Maréchal d'Empire, aujourd'hui résidence de l'école de musique et de l'harmonie municipale des Mineurs de Lallaing ; du presbytère rénové en 2018 pour en faire le musée de la vie Lallinoise avec un jardin médiéval aménagé progressivement par la société historique dans le but de lui restituer son aspect originel.

Coût du projet :

1 051 702 € subventionnés par l'Europe (385 000 €) et le fonds de dotation de soutien à l'investissement local (100 037 €).
Étude sur la participation des habitants dans le cadre des projets urbain pour 14 352 € avec une aide de Douaisis Agglo (6 084 €).
Mobilier (39 500 €) et achat de livres (8 000 €) financés par la municipalité.

Au final, un reste à charge pour la commune de 622 433 €.

Lallaing présent au Salon des Maires

C'est à l'initiative de l'Ordre National des Architectes que Jean-Paul FONTAINE, maire de la commune, et Simon DELLOUE, architecte rédacteur du projet de concession « Quartier de Scarpe », plus communément appelé projet « Lallaing Land » ont été invités à présenter le projet au Salon des Maires, devant des élus, bureaux d'études et architectes.

Il s'agissait de porter un « regard croisé collectivité locale-architecte » sur une étude urbaine, un diagnostic de territoire.

Après une rapide présentation de la commune et de ses enjeux, la méthodologie de travail a été présentée : ateliers habitants, souhait de la ville de partager et co-construire, maquette, cartes sensibles afin de permettre une vision, une projection Lallaing « demain », le tout lié au projet de redynamisation du centre-ville.

L'intervention, initialement prévue de 30 minutes, a suscité beaucoup d'intérêt des participants, notamment dans la méthode de travail et le retour des habitants. Au final les échanges ont duré une heure.

La Maison Des Parents vous donne rendez-vous aux « Échevins »

Un doute, un questionnement, un sentiment d'isolement, un besoin d'échanger.... Être parents ou futurs parents, ce n'est pas toujours facile.
Les professionnels de la Maison Des Parents sont à votre disposition pour vous écouter, vous soutenir, échanger avec vous autour de questions diverses sur la parentalité et/ou la conjugalité.

Vous pouvez nous retrouver 2 fois par mois, le 1er mercredi de 10h à 12h et le 3ème jeudi de 15h30 à 17h30, aux « Échevins » à Lallaing (afin de limiter l'attente, il est conseillé de prendre rendez-vous au préalable au 06.72.69.25.48 ou au 03.27.86.89.28).

La Maison Des Parents du Douaisis propose aussi des ateliers co-construits à la demande des parents et familles, un soutien aux professionnels du territoire, un espace ressource pour toute la famille.

A partir du mois de janvier 2022, « l'heure de conte » sera proposée chaque 1er mercredi du mois de 10h à 11h. Elle s'adressera aux enfants de 4 à 10 ans. (sur inscription au 03.27.86.89.28 ou au 06.72.69.25.48).

En mars 2022, nous organisons également une conférence sur l'usage du numérique (l'utilisation des jeux vidéo, les risques pour la santé...) gratuitement, en partenariat avec l'association e-enfance et la mairie.

Nous sommes impatients de pouvoir vous rencontrer et répondre à vos demandes.

L'équipe de la Maison Des Parents.

361, rue d'Arras 59500 DOUAI
03.27.86.89.28
maisondesparents.douai@epdsae.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
Le samedi matin de 9h à 12h

Maison DES PARENTS

Paul PLATEEL, jeune Lallinois doublement mis à l'honneur !

Jeune Lallinois scolarisé au lycée Edmond LABBÉ de Douai, Paul PLATEEL, 17 ans, a été bénévole au centre de vaccination de Gayant entre mai et juillet 2021.

La Société des Membres de la Légion d'Honneur l'a reçu le 16 octobre à la Préfecture de Lille afin de lui décerner l'Insigne et le Diplôme d'Honneur pour son engagement dans la lutte contre la COVID.

Fort de son altruisme et de sa volonté à se mettre au service des autres, Paul est également en quatrième et dernière année comme jeune Sapeur-Pompier au SDIS de Trith-Saint-Léger.
L'Adjudant-chef Cédric BERRIER a souhaité le mettre à l'honneur lors de la cérémonie de Sainte-Barbe, le 4 décembre, en présence du Contrôleur Général Gilles GRÉGOIRE.

Après son baccalauréat Paul envisage de devenir pompier professionnel, un avenir prometteur pour lequel on lui souhaite sincèrement de réussir !

Hommage à Jacques FRÉJAVILLE, poète de notre commune

Jacques FRÉJAVILLE est né en 7 juillet 1947 à Montpellier dans l'Hérault. Longtemps il vécut et écrivit dans la maison familiale de Saint-Sernin en Ardèche. Il restera toute sa vie fidèle à cette terre ardéchoise qui berça son enfance et que l'on retrouve dans le titre de son premier ouvrage : *« La route de Saint-Sernin », ainsi que dans un recueil de poèmes.*

Soignant en psychiatrie, il s'installe avec son épouse à Lallaing où il continue d'écrire romans et poèmes. Jacques FRÉJAVILLE nous a quittés le 19 janvier 2021.
Prochainement, lorsque la situation sanitaire sera plus favorable, un hommage lui sera rendu aux « Échevins » avec la présentation de certains de ses poèmes.

Le Poète

Il écrit l'amour
Les je t'aime, les toujours
Il se fout du temps
Qui passe et qui court
Le poète dans son coin
Son royaume à lui
Les étoiles et le vent
Il n'embête personne
Demande rien au temps
Le poète dans son coin
Tu le crois à Berlin
Il est à Dublin
Si tu prends son chemin
Il est déjà trop loin
Le poète dans son coin
C'est un troubadour
Dans les pays lointains
Sa voix c'est du velours
Qui vient sur ton chemin
Le poète dans son coin

Jacques FRÉJAVILLE

Une société de pompes à chaleur va bientôt ouvrir sur la place de Lallaing

LMF énergie
froid et climatisation

C'est Michaël LAKOMY, gérant de la société LMF énergie qui s'installera prochainement en lieu et place du magasin Célane.

Spécialisé dans le froid et la climatisation aussi bien pour les professionnels que pour les particuliers, Michaël LAKOMY, habitant de Lallaing, cherchait à développer son activité en ayant la possibilité de présenter ses différents produits et services au plus large nombre.

La commune, propriétaire des locaux, est heureuse de l'accueillir et lui souhaite un bel essor de son activité professionnelle.

Un mois de décembre bien rempli pour attendre Noël

C'est d'abord l'Harmonie des Mineurs de Lallaing qui a lancé les festivités lors de la messe de Ste-Cécile, fin novembre, à l'église Ste Aldegonde puis à l'occasion de son concert annuel de Ste Barbe à la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.

Quelques jours plus tard, Saint Nicolas est venu à la rencontre des jeunes Lallinois pour lancer les illuminations de Noël et apporter des cadeaux à tous les élèves qui avaient participé au concours de dessin pour… le Père Noël, tandis que les élèves de l'école de musique enchaînaient, salles des « Échevins », avec un concert devant leurs familles.
La dernière semaine de classe, le Père Noël est passé en personne dans les écoles, offrir confiseries et coquilles. Les élèves du collège, quant à eux, ont reçu une gourde.
Des sorties au cinéma ont également été organisées à l'Hippodrome et au Majestic pour assister à des films… de Noël, en fonction de l'âge des enfants. Une logistique à organiser pour près de 800 élèves…

Les élus, quant à eux, ont distribué 760 colis aux aînés de la commune. Une sortie à Amiens a également été proposée aux seniors pour découvrir le marché de Noël mais aussi la cathédrale, avec un repas au restaurant le midi.

La commune s'est également animée lors du marché de Noël qui s'est tenu salle Émile ROGER, d'un concert organisé par l'association SDPJ qui a mobilisé son parrain, le chanteur lyrique Santo BARACCATO, les chorales « Les Baladins » et celle du collège, pour un concert de Noël qui a rempli l'église de notre ville.

Enfin, le jour des vacances scolaires, un spectacle de rue avec fanfare, cracheurs de feu, échassiers et l'homme-orchestre Rémy BRYCKA, a rassemblé plusieurs centaines d'enfants et de parents pour assister à la descente du Père Noël, à une distribution de friandises et à un magnifique feu d'artifice, aux prémices des fêtes de fin d'année.

Harmonie des mineurs

Marché de Noël d'Amiens

Spectacle de rue - Mascotte

Concours de dessin pour Noël

Saint-Nicolas et illuminations de Noël

Noël des écoles élémentaires au cinéma

Noël - École Dunant

Noël - École Marie Curie

Noël - École Jeanne d'Arc

Colis des aînés

Chorale des Baladins

Chorale du collège

Santo BARACATTO

Concert de Noël de l'école de musique

Spectacle de rue - Fanare

Spectacle de rue - Cracheur de feu - Descente du Père Noël

Spectacle de rue - Échassiers

Spectacle de rue - Feu d'artifice

Un comité de jumelage lance, à Lallaing, les bases d'un rapprochement avec la ville polonaise de BOGUSZOW-GORCE en basse Silésie

Qu'est-ce qu'un comité de jumelage ?
Un comité de jumelage est constitué sous la forme d'une association loi 1901. Il est composé d'élus et de bénévoles souhaitant participer à l'animation d'un partenariat destiné à développer, hors de nos frontières, l'esprit européen à travers les échanges scolaires, associatifs, sportifs...
Un comité de jumelage remplit de fait une véritable mission de service public en étant un espace de rencontres entre citoyens de tous âges et de tous milieux. Par la connaissance de l'autre il est un facteur de paix.

Le choix du comité de jumelage s'est porté sur la ville de BOGUSZOW-GORCE située en basse Silésie. Cette ville présente de nombreuses similitudes avec la nôtre, avec une histoire minière commune.

Si l'épidémie de Covid-19 a ralenti les échanges entre nos deux villes, 2022 devrait les confirmer.

Le comité de jumelage de Lallaing, créé le 9 novembre 2021, se compose de :
Daniel BACZYNSKI, Bernard et Monique BAVIER, Daniel et Gilberte DUJARDIN, Sébastien FAUVEAUX, Pascal et Hélène HIOLLE, Yves et Jasmine HORNEZ, Michel JENDRASZEK, Urszula KRAJCZEWSKA-NOWAK, Joël POPEK, César et Patricia WLEKLIK.

Le bureau de l'association est composé comme suit :
Président : Michel JENDRASZEK,
Trésorier : Daniel BACZYNSKI,
Secrétaire : Gilberte DUJARDIN,
Secrétaire adjointe : Monique BAVIER.

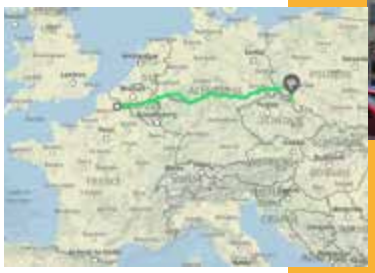

Salle comble à l'Hôtel de Ville pour accueillir Polonia Douai !

Dans la continuité du centenaire de l'immigration polonaise, le comité de jumelage de Lallaing, associé à l'association des Femmes polonaises et à la commune, avaient tenu à inviter la troupe de Polonia Douai.

Quelle joie pour ces artistes de retrouver les planches pour la deuxième fois de l'année 2021, toutes leurs autres prestations ayant dû être annulées en raison des règles sanitaires liées au Covid-19. Et la joie a été partagée avec un public venu nombreux voyager et (re)découvrir les différentes régions de la Pologne, au fil de chants, musiques et danses folkloriques traditionnelles, où la qualité des tableaux présentés par les enfants de la troupe laisse présager que la relève est assurée chez Polonia Douai !

Depuis le 16 décembre, deux classes de Lallaing sont labélisées « atelier défense et citoyenneté », l'une au collège, l'autre à l'école Camus

La signature d'une convention de deux ateliers défense entre le ministère de l'Armée, celui de l'Éducation nationale, le collège, l'école Albert-Camus et la municipalité a été officialisée en présence du général de division Xavier d'AZÉMAR, gouverneur militaire de Lille, accompagné du Lieutenant-colonel Éric LECLERCQ, Délégué Militaire Départemental adjoint, du Lieutenant-colonel (r) Philippe VAN DAMME, du représentant du Souvenir français, de l'IHEDN, de Clarisse STEIN, Directrice Académie adjointe, Marie-Dominique GRASSET-LAVOISY, Inspectrice de l'Éducation nationale, de Josyane BRIDOUX, Conseillère départementale, Michel JENDRASZEK, Conseiller municipal et correspondant défense, ainsi que de Jean-Paul FONTAINE, maire.

Jean-Michel LABIT, principal du collège Joliot-Curie, a rappelé que la culture de défense et de sécurité nationale est inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences que les élèves doivent acquérir pendant leur scolarité à l'école, au collège et au lycée. Les élèves suivent ainsi un « parcours de citoyenneté » et reçoivent un enseignement articulé autour de plusieurs questions transversales :

- la défense militaire,
- la défense globale,
- les risques et menaces nouveaux,
- les progrès de la défense européenne,
- la sécurité nationale,

abordées dans les programmes de plusieurs enseignements : enseignement moral et civique, histoire, géographie, etc.

À partir de 17 ans, ils participent à une journée défense et citoyenneté. Cette journée obligatoire permet de faire découvrir le ministère de la Défense aux jeunes et de dépister l'illettrisme. Les élèves qui le souhaitent peuvent ensuite s'engager dans les différentes formes du volontariat militaire et du service civil pour apporter leur concours à la collectivité.
Pour François CASSETTE, directeur de l'école CAMUS et enseignant dans la classe de CM2 qui a signé cette convention avec l'Armée, « *les programmes du C.P. au C.M.2 apportent des repères qui permettent à l'élève de mieux se situer dans notre époque et notre pays.*

En CP et en CE1, l'élève apprend à reconnaître et à respecter les symboles et emblèmes de la République.

Du CE2 au CM2, les traits constitutifs de la Nation française sont abordés ainsi que le territoire français dans l'Union européenne, les Français dans le contexte européen, la France dans le monde ».

Pour Rémy VANANDREWELT, professeur d'histoire-géographie, en sixième, les programmes présentent des civilisations très diverses (civilisation grecque, romaine, égyptienne, etc.) et peuvent susciter chez le jeune collégien l'idée de recherche du bien public.
En cinquième, les programmes d'éducation civique et de géographie introduisent les notions de solidarité et de développement durable.

En quatrième, le programme d'histoire évoque la généralisation du sentiment national en Europe. Le programme de géographie ouvre un champ de réflexion sur la géostratégie maritime et sur les enjeux de défense économique dans la défense globale.

En troisième, le programme d'enseignement moral et civique aborde explicitement la défense et la sécurité. Les élèves étudient la recherche de la paix, la sécurité collective, la coopération internationale et la défense et l'action internationale de la France. Le programme d'histoire évoque les bases du raisonnement géopolitique et stratégique et les enjeux politiques, matériels et moraux de la défense. Le programme de géographie, quant à lui, traite de la France et l'Europe dans le monde d'aujourd'hui. Il situe la France et ses territoires d'outre-mer dans le monde, et introduit la notion de puissance. Il présente également l'Union européenne comme pôle économique majeur, appuyé sur la puissance financière de l'euro, mais dont le rôle diplomatique et militaire reste limité.

Voilà donc l'ensemble des connaissances auxquelles les élèves des deux établissements vont s'atteler.

Hommage à Samuel PATY : le parvis du collège porte désormais son nom

À l'heure où le caractère universel de la laïcité, pourtant principe constitutionnel, est ébranlé et régulièrement remis en question, notre commune a souhaité réaffirmer et défendre cette valeur républicaine conjointement avec l'équipe éducative du collège Joliot-Curie.

C'est ainsi que lors de la journée du 10 décembre, journée nationale de la laïcité, la ville a souhaité donner le nom de Samuel PATY, professeur d'histoire-géographie assassiné le 16 octobre 2020 à Conflans-Sainte-Honorine, au parvis du collège de Lallaing. Un arbre, un ginkgo biloba, appelé arbre de la liberté, a également été planté quelques mètres plus loin.

L'hommage à la mémoire de Samuel PATY a été rendu par le dévoilement d'une plaque placée sous le drapeau français.

Préalablement, Jean-Michel LABIT, le principal du collège et le maire Jean-Paul FONTAINE se sont exprimés.

Une prise de parole aux accents de cours d'instruction civique sur le thème des valeurs de la République. Les plus anciens se souviendront que chaque matin, c'était un rituel en entrant dans la classe. *« La liberté d'expression est un droit. On a aussi le droit de ne pas être d'accord. Alors on se parle, on n'assassine pas »*, martela le principal, ajoutant que l'école fabrique des citoyens libres et émancipés.

Le maire rappela quelles étaient les libertés fondamentales des citoyens français (liberté d'expression, religion, dignité de la personne humaine, égalité femme-homme…) assujetties aussi à des devoirs.
Il conclut son propos par une citation de Victor Hugo, *« la liberté commence là où l'ignorance finit »*.

58
capteurs de CO_2

Une vigilance accrue contre le Covid-19 dans les écoles

Parce que la santé de vos enfants nous est primordiale, la commune de Lallaing s'est rapidement engagée, avant l'annonce du fonds d'aide de l'État, à investir dans l'acquisition de 58 capteurs de CO_2, répartis dans l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires publiques de son ressort. Un investissement de 8 839,20 € TTC.

Parallèlement à cela, afin d'accroître la désinfection des locaux scolaires, des brumisateurs ont été achetés. Dispersant, sans retombées, « un brouillard » contenant un virucide contre la Covid-19, toutes les salles sont quotidiennement désinfectées en quelques minutes (en dehors de la présence des élèves). Coût de l'investissement : 3 927,60 € TTC.

L'école CAMUS retenue dans un appel à projets lancé par l'Éducation nationale

Dans le cadre du projet « France relance », le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a lancé un appel à projets intitulé « Pour un socle numérique dans les écoles élémentaires ».

Le dossier déposé par l'équipe enseignante de l'école CAMUS a été retenu. De nouveaux équipements viennent d'être fournis à l'établissement pour un coût total de 10 673 € TTC, subventionné à hauteur de 6 090 € par l'État.

6 090 €

de subventions de l'État

Prendre soin de ses dents dès le plus jeune âge

Les 108 élèves de CP scolarisés dans la commune ont reçu, de la part de l'amicale des écoles de Lallaing, un kit bucco-dentaire comprenant une eco cup, un lot de deux brosses à dents et deux dentifrices.

À cette occasion les enfants ont été sensibilisés au brossage des dents mais également à l'hygiène corporelle qu'ils doivent s'apporter, avec l'intervention d'une infirmière scolaire.

La ville de Lallaing a réalisé des travaux dans différents lieux pour le confort de tous

La période hivernale est l'occasion, pour nos services, d'effectuer de nombreux travaux d'intérieur : les salles du 1er étage de la mairie ont été rénovées et isolées, transformées en bureau et PC sécurité pour la police municipale (local dédié à la vidéoprotection), salle de stockage et salle de réunion. Au 2ème étage les bureaux ont été réagencés.

Le square Sadi Carnot sera achevé début 2022, sous réserve d'absence d'aléas climatiques. De même pour la pose des candélabres du chemin Parmentier qui sont arrivés, avec plusieurs semaines de retard, durant les fêtes de fin d'année.

Au stade, des travaux ont été effectués dans les vestiaires tandis que des travaux d'électricité ont été menés au presbytère.

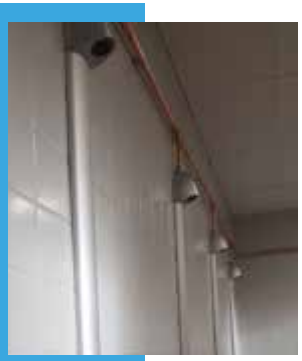

Des clôtures en béton ont été posées dans le jardin du futur estaminet de la place, que la commune a racheté avec Douaisis Agglo.

Pose des socles en béton des candélabres de la rue parmentier.

Au cimetière la pose d'une pelouse fait l'unanimité. A Germignies, l'accès au cimetière a été rationnalisé par une seule grille d'entrée. Toujours concernant la sécurisation des espaces publics, l'accès au terrain du foyer derrière l'école Jeanne d'Arc a été sécurisé par la pose de grillage et d'un portail.

Concernant les écoles, la pose de nouvelles grilles a pris un peu plus de temps que prévu : celles des écoles Leclerc et Pasteur sont achevées, celles de Clémenceau sont en cours, quant à celles de Montessori, elles sont au thermolaquage pour une pose en janvier 2022. Pour ce qui est de Marie Curie, cela se fera également en 2022. Dans cette école, du mobilier neuf a été installé notamment pour le stockage.

Afin de lutter contre la pollution liée aux déchets plastiques, les bâtiments publics ont été équipés de fontaines à eau.

Concernant la sécurisation et la cohabitation piétons-voitures notamment aux abords des écoles, des bordures ou des potelets pour protéger parents et élèves ont été posés et des zones sont passées à 30 km/h. Notre police municipale, prochainement équipée de « jumelles radar », pourra verbaliser les excès de vitesse.

Accessibilité Scalfort

Dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, les rideaux de scène vont être prochainement remplacés.
Une fin d'année bien remplie, avec de nombreux travaux réalisés « en régie », c'est-à-dire, par nos agents communaux.

Repas des aînés : ce moment tellement attendu par les seniors de Lallaing !

Coiffures parfaites, endimanchés, dimanche 7 novembre, salle Émile ROGER, les aînés de notre commune ont répondu en nombre à l'invitation lancée par la municipalité.
240 convives ont, en effet, partagé des moments de convivialité autour d'un succulent repas préparé par Nathalie WAGON et toute son équipe, du restaurant « Le Colvert » à Marchiennes.

L'occasion d'accueillir également des aînés du Foyer Logement, accompagnés de leur directrice, Élisabeth LANSIAUX, et de la Maison de Santé Filieris, eux-mêmes accompagnés de leur directrice, Nathalie BABY, Blandine et Océane, ergothérapeutes ainsi que Céline, animatrice.

Après le mot de bienvenue de Françoise MAES, Adjointe aux aînés et de Jean-Paul FONTAINE, maire, nos séniors ont pu danser au rythme des chansons interprétées par l'inénarrable duo formé par Freddy et Angelo.

Après l'annulation du repas de l'an dernier, le millésime 2021 a permis à tous les convives de se retrouver, d'échanger et se donner rendez-vous, si la situation le permet, l'année prochaine.

Durant ce repas ont été mis à l'honneur les doyens présents : Madame Paulette LETURGIE (99 ans) et Monsieur Eugène STEFANSKI (90 ans).

240
convives

Le Conseil Municipal des Jeunes en pleine action lors du Téléthon

En décembre dernier le Téléthon célébrait sa 35ème édition.

Notre commune a souhaité soutenir l'élan de solidarité nationale en organisant un repas dansant au cours duquel une association venue de Belgique, les « Cyclos dance », invitée par le Conseil Municipal des Jeunes, a présenté une magnifique prestation de danse en fauteuil empreinte de grâce et d'émotion, durant laquelle nos jeunes élus ont pu être initiés.

Grâce à tous les participants, notamment l'association « Les Petits Castors » et Cédric PEYEN du « Vincennes » qui a assuré toute la restauration, la générosité collective a permis de remettre un chèque de 1 050 € à l'AFM TÉLÉTHON.

1 050 €

collectés grâce à votre générosité

À Lallaing on se vaccine !

Lors des 3 sessions de vaccination organisées en juillet, septembre puis novembre 2021 dans notre commune par l'hôpital de Somain, 605 personnes se sont fait vacciner, dont 105 pour la 3ème dose.

À la date de rédaction de ce journal, ce sont d'ores et déjà 395 rendez-vous qui sont fixés pour la prochaine campagne de vaccination prévue du 10 au 14 janvier.

Un beau moment de partage et de solidarité pour un spectacle 100 % chanson française avec Pierre LEMARCHAL

On ne présente plus Pierre LEMARCHAL, désormais adopté par les Lallinois qui viennent toujours nombreux écouter les plus belles chansons à texte, à danser, à rêver du répertoire français.

Après la disparition de son fils Grégory, emporté par la mucoviscidose en avril 2007, Pierre LEMARCHAL s'est demandé s'il avait le droit de remonter sur une scène. Et puis, il a rencontré Evelyne et Marc PRÉVÔT, deux amoureux, comme lui, de la richesse du répertoire francophone. Après plus de douze ans sur les routes, ils proposent aujourd'hui, un répertoire de chansons françaises : FERRÉ, BREL, AZNAVOUR, LAMA, BÉCAUD, SARDOU, FUGAIN, BERGER, GOLDMAN, PAGNY…

Ce spectacle, organisé par l'association « Un souffle en Nord » était une invitation à se laisser porter par la musique, à résister à la morosité ambiante et célébrer ce qui nous fait sentir vivants. C'est aussi un spectacle qui se veut « Utile », du titre de la chanson de Julien CLERC que Pierre LEMARCHAL fait résonner sur scène et dans nos cœurs. C'est une promesse faite à toutes celles et ceux qu'il rencontre au gré des concerts de ne jamais baisser les bras, c'est un appel aux bonnes âmes pour pouvoir financer la recherche et venir en aide aux malades, c'est un message d'espoir distillé note après note, pour en finir avec la mucoviscidose.

Les bénéfices de la soirée ont été reversés à l'Association Grégory LEMARCHAL. C'est cela, joindre l'utile au formidable !

Nous adressons nos plus sincères félicitations à Pierre LEMARCHAL, promu Chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur ce 1er janvier 2022.

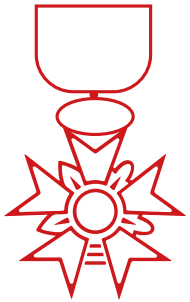

Armistice de la première Guerre mondiale

L'anniversaire de l'armistice de 1918 est aussi le jour consacré à ceux qui sont morts pour protéger la France et les Français contre la dangerosité du monde.

C'est en substance le message de la ministre de la Défense qui a été lu par le maire, Jean-Paul FONTAINE, devant le monument aux morts de la commune le 11 novembre 2021 :
« La même fraternité unit toutes les filles et tous les fils de France qui œuvrent aujourd'hui à la défense de notre pays et qui mènent notre inlassable combat pour la liberté. La même fraternité mémorielle qui, chaque 11 novembre, nous réunit pour honorer les combattants de tous les conflits, pour rendre hommage à ceux qui ont accompli leur devoir jusqu'au don suprême. La Nation salue la mémoire des soldats morts pour la France en 2021 ».

Aujourd'hui, sur le territoire national et à l'étranger, les armées continuent de combattre pour la France et des militaires français tombent dans l'accomplissement de leur mission.

Le dernier poilu, Lazare PONTICELLI, nous a quittés en 2008. Ce 11 novembre 2021 a vu l'inhumation d'Hubert GERMAIN, dernier des compagnons de la Libération, dans la crypte du mémorial de la France combattante au Mont-Valérien (Hauts-de-Seine).

Alors que les deux guerres mondiales semblent loin, le 11 novembre, jour anniversaire de l'armistice de 1918 et de commémoration annuelle de la victoire et de la paix, est également le jour où l'on rend hommage à tous ceux qui sont morts pour la France, y compris les militaires tombés en opération extérieure. Cette date revêt donc une importance particulière. Elle fait le lien entre plusieurs guerres, plusieurs époques. Elle relie les combattants d'hier aux combattants d'aujourd'hui, car les vertus militaires perdurent par-delà le temps : patriotisme, abnégation et don de soi, engagement collectif, courage et honneur d'aller jusqu'au sacrifice suprême si la mission l'exige, pour le service de la France.

La mission des armées est de protéger la France et les Français contre la dangerosité du monde et de contribuer à les protéger contre la dangerosité du quotidien. La nature et les modalités de cet engagement évoluent sans cesse. Sur le territoire national, ces dernières années le montrent bien, où les armées françaises conduisent l'opération « Sentinelle », depuis 2015, pour contribuer à la lutte contre le terrorisme, ou l'opération « Résilience », depuis 2020, en appui des services publics contre l'épidémie de Covid-19. Si les armées répondent présent et qu'il ne saurait en être autrement, au moins qu'elles puissent être remerciées dès que cela est possible.

Les élus du groupe « Lallaing pour vous, avec vous »

Chères Lallinoises, chers Lallinois,

En cette année nouvelle le groupe municipal majoritaire vous présente ses meilleurs vœux de bonheur, de réussite, de prospérité et de santé.

Que cette année qui démarre soit meilleure que celles que nous avons connues en 2020 et 2021. Puisse-t-elle également être une année pleine d'énergie et de beaux projets professionnels, familiaux et, également, communaux.

L'épidémie de Covid 19 a provoqué l'arrêt brutal de certaines de nos activités. Nous avons traversé tant d'épreuves telles que le confinement, le chômage partiel, etc. Nos vies personnelles ont été bouleversées : que 2022 soit l'année de l'espoir et de la confiance.

En 2021 notre collectivité a connu un contrôle de gestion par la Cour Régionale des Comptes. Exercice habituel de la CRC, il s'agit de contrôler les communes sur les quotités horaires effectuées par le personnel communal, la légalité des marchés publics et la gestion financière de la commune.

Comme pour de nombreuses collectivités, il a été demandé que nos agents passent aux 1607 heures annuelles effectives. Sans attendre la municipalité s'est mise en conformité avec la loi, après concertation avec les organisations syndicales. Parallèlement le Conseil municipal a voté la mise en place des 39 heures hebdomadaires avec l'instauration de RTT. Cette modification du temps de travail du personnel nous permet d'augmenter l'amplitude horaire d'ouverture de votre mairie. Ainsi, depuis le 3 janvier les services administratifs ouvrent à 8h 00 et ferment à 17h30, du lundi au vendredi.

Force est de constater que les groupes d'oppositions n'ont pas voulu prendre part aux séances de travail. Ils ont une nouvelle fois brillé par leurs absences lors des commissions et conseils municipaux.

En ce qui concerne les marchés publics, la CRC confirme que nous suivons parfaitement les règles.

Elle nous donne par ailleurs une bonne note au niveau de nos finances communales, l'exercice contrôlé de 2016 à 2020 faisant apparaître un redressement significatif de notre situation depuis 2019 et un cap maintenu.

Avec Monsieur le Maire, Jean-Paul FONTAINE et son équipe, nous sommes à vos côtés. Soyez assurée.e.s que nous œuvrons dans le bon sens, POUR VOUS, AVEC VOUS !

Arnaud PIESSET,
Adjoint aux finances

« Un nouveau CAP pour Lallaing »

L'article ne nous est pas parvenu.

Les élus du groupe « L'avenir de Lallaing »

L'article ne nous est pas parvenu.

« Objectif Lallaing »

L'article ne nous est pas parvenu.

À compter du 1er janvier 2022, le réseau de bus Évéole est gratuit sur les territoires de Douaisis Agglo et de la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent

Gratuité

des transports pour tout le monde, tout le temps

Depuis le début de l'année, tout le monde peut accéder à toutes les lignes : bus, ligne A, navette de centre-ville Binbin (Douai) et lignes de Tad' (Transport A la Demande), tout le temps, sans aucune carte ni justificatif.

Les déplacements avec les lignes du réseau Arc-en-Ciel à l'intérieur du périmètre du réseau Évéole sont désormais également gratuits. Cependant les personnes empruntant ces lignes restent soumises au règlement voyageur propre au réseau Arc-en-Ciel.

L'accès aux parking vélos est également gratuit. Un badge d'accès (distribué à l'agence Évéole, place de Gaulle à Douai) reste cependant nécessaire. En cas de perte ou de vol, le duplicata de ce badge sera facturé 5 €.

Évéole est ainsi le plus grand réseau de transports en commun de France en termes de nombre d'habitants à devenir totalement gratuit, avec une population de 220 000 habitants desservie sur le Douaisis ainsi que le Cœur d'Ostrevent.

Cette décision volontariste, prise par les élus du Syndicat Mixte des Transports du Douaisis, vise à :
- améliorer le pouvoir d'achat des ménages en réduisant le budget transports dans un contexte de hausse du prix de l'énergie,
- faciliter la mobilité de tous,
- favoriser la transition écologique en diminuant l'utilisation de la voiture personnelle,
- renforcer l'attractivité du territoire.

Remboursements des titres non consommés

Remboursements

sous conditions

Les titres de transports Évéole non consommés au 1er janvier 2022 donneront lieu à remboursements dans les conditions suivantes :

Les demandes de remboursement sont à adresser avant le 1er février 2022 :

• par courriel à l'adresse :
rembousement.gratuite.2022@eveole.fr (seuls les formats JPEG et PDF seront acceptés en pièce jointe)

• par courrier à l'adresse :
STAD
Remboursement gratuité
240, boulevard Pasteur
59287 Guesnain

• dans les agences Évéole, place de Gaulle à Douai et rue Suzanne Lannoy à Somain.

Aucun remboursement ne se fera en espèce. Ceux-ci se feront uniquement par virement bancaire à partir du 2 février 2022. Les frais de timbres des demandes adressées par courrier ne sont pas remboursés.

Si vous avez souscrit un abonnement Évéole (annuel, senior ou RSA) en 2021, il est nécessaire de préciser dans votre demande : nom, prénom, date de naissance, le type d'abonnement.

Vous devez également joindre un RIB (les RIB correspondant à des comptes livret A ne peuvent pas être pris en compte).

Les abonnements scolaires annuels « libre circulation » souscrits pour l'année 2021-22 ainsi que les abonnements annuels tout public « + de 26 ans » et annuels « jeunes – de 26 ans » souscrits après le 1er juin 2021 ne donneront pas lieu à remboursement. Leurs tarifs ont été proratisés sur le nombre de mois restant avant le passage du réseau en gratuité au 1er janvier 2022.

Concernant les titres unitaires, journée ou 10 voyages non utilisés, la demande de remboursement doit être adressée par courriel (rembousement.gratuite.2022@eveole.fr) ou par courrier en joignant la preuve d'achat (facture ou relevé de compte bancaire), les titres avec les voyages non utilisés, un RIB (les RIB correspondant à des comptes livret A ne peuvent pas être pris en compte).

NAISSANCES
Kalyssa RIQUART
Lucia MACHEZ
Giulia DE CASTRO
Ismaël CHAABANE
Mylëna GUYOT
Rose BARBIER
Victoire MENARD
Sheyla LINCK
Gabriel NIVALLE
Leïla DIOUANI
Selya DEPOILLY
Tobias HERENT
Lily LENS
Sandy WAVELET
Jules GUITTARD
Angélina COQUELLE
Suzane VANPETEGHEM
Gabrielle SAENEN
Gabriel DI LUZIO
Oscar LANGLOIS
Nino HENNEUSE
Hakan HAMOUR

BAPTÊMES RÉPUBLICAINS
Rose MIDAVAINE
Cauline COILLOT

MARIAGES
Euphémie GOSSELET et Valentin VASSEUR
Patricia GUÉRIN et Yannick DEHANT
Mélanie LABBE et Nicolas GUÉRIN
Amandine GOUTIN et Grégory PODEVIN

NOCES D'OR
Guy LEFEBVRE et Marie-Josée TOMCZAK
Daniel RACHEL et Jeannine LEMAIRE

DÉCÈS
Yvonne CHATELAIN
Eugénie TURKOWSKI
Dominique GRAMMONT
Edward BERA
Marie-Lise CLODORÉ
Edmond LIS
Tadeusz SKOTAREK
Salvatore RAUSA
Fatma MEFTAH veuve MELAB
Anna CARON épouse LIGAULT
Raymond KUMM
Roselyne MACQUART épouse KOWALENKO
Pascal PARENT
Édouard ZIOLKOWSKI
Louis WACHOWIEC
Cécile MAZUR veuve HOFFMANN
Bruno GIDASZEWSKI
Fatima MENNOUS épouse AÏRECHE
Odette DE VREESE veuve HONORÉ

Jeannine et Daniel RACHEL-LEMAIRE

Jeannine et Daniel RACHEL sont très attachés à Lallaing, ville dans laquelle ils ont fondé toute leur vie, dans le quartier du Kintron. Ils y sont arrivés le 3 juillet 1977 et apprécient toujours autant la paisibilité des lieux et les relations amicales qu'ils ont nouées, au fil du temps, avec les voisins.

Le couple s'est marié le 2 octobre 1971 à Anhiers. Le maire de l'époque était Robert DUJARDIN. Jeannine et Daniel se souviennent avec émotion, du poêle au milieu de la salle des fêtes, de toute leur famille et amis réunis et du beau temps qu'il faisait.

Jeannine est née à Anhiers, au domicile de ses parents comme c'était souvent le cas à l'époque. Son père, Adolphe LEMAIRE, était mineur à la fosse Bonnel. Sa maman, Jeanne QUESNOY, était mère au foyer et a élevé Jeannine et son frère. Jusqu'à son mariage Jeannine a habité la maison familiale.

Daniel est né à Dorignies, aux Corons verts. C'est le dernier d'une fratrie de 5 enfants parmi lesquels il est le seul garçon. Jusqu'à son mariage, il a habité Dorignies. Ses parents étaient tous les deux originaires d'Allemagne. Son père, Joseph, est arrivé de Klein Raschen, dans le Brandebourg, quant à sa mère, Catherine MATUSZEWSKI, sa famille venait de Recklinghausen dans la Ruhr. Elle a eu une vie bien active comme mère de famille mais aussi trieuse.

Jeannine a commencé sa carrière professionnelle à Lallaing, au magasin d'habillement Ténédos puis aux Ressorts du Nord à Douai, à la Chambre de Commerce. Elle a toutefois passé la majeure partie de sa carrière à la Caisse de Secours de Guesnain, de septembre 1971 à sa retraite. Elle était assistante dentaire après avoir passé l'examen au CHR de Lille.

Daniel, après un service national, en 1969, « toujours passé à pied, à marcher dans les forêts » bien qu'étant dans le 1er régiment du train à Fontainebleau, est entré chez Arbel en septembre 1970. La situation économique de l'entreprise l'a contraint à en être licencié en 1999. Il a ensuite effectué de nombreux remplacements à la Caisse de Secours pour prendre sa retraite en même temps que Jeannine, en 2009.

De leur union naîtra Catherine, le 14 septembre 1973, qui, avec Stéphane donneront à Jeannine et Daniel la joie d'avoir deux petits-enfants : Mathilde et Antonin.

Depuis leur retraite, le couple ne s'ennuie pas : Jeannine lit beaucoup. Elle est férue de mots croisés, fléchés, et va régulièrement à la piscine, notamment pour pratiquer de l'aquagym. Quant à Daniel, le PMU « c'est son dada », tout autant que le bricolage.

Tous deux aiment également le « repas des anciens » de la commune, moment privilégié où ils peuvent retrouver leurs amis, leurs connaissances.

Dès que cela est possible, ils profitent également des loisirs proposés par le comité d'entreprise de la Caisse de Secours, notamment les voyages où ils ont pu découvrir la Croatie, la Hongrie, l'Italie, le Portugal, la Pologne, la Tchéquie…

Marie-Josée et Guy LEFEBVRE-TOMCZAK

« Quelle joie d'enfin pouvoir vous recevoir, en cet Hôtel de Ville de Lallaing, pour célébrer vos noces d'or, qui, dans le contexte sanitaire que nous avons tous connu, a reporté cet évènement à maintes reprises depuis le 4 avril 2020 !
Avec le temps et la patience, l'adage dit que la feuille du mûrier devient satin. D'or vos noces sont désormais de camélia. Durant cette cérémonie nous allierons donc la noblesse du métal le plus précieux par excellence, peu sensible à la corrosion et à l'oxydation, à une fleur délicate, symbolisant la longévité, la fidélité et le bonheur. »

C'est par ces mots que Jean-Paul FONTAINE, maire de Lallaing, a accueilli Marie-Josée et Guy LEFEBVRE-TOMCZAK pour des noces d'or qui auraient dû être célébrées en 2020… cinquante ans après avoir procédé à l'échange des consentements, le 16 mars 1970, à l'époque de Georges VANDENABEELE.

Marie-Josée, est originaire de Lallaing où sa maman, Irène, tenait le café-cinéma « Le Salon », devenu aujourd'hui « Les Échevins ». Son papa, Stanislas, était mineur à la fosse Bonnel. Marie-Josée a fréquenté l'école des filles (actuelle école Pasteur), jusqu'à l'obtention de son certificat d'études à 14 ans, avant de partir en pension à Cambrai, de 1965 à 1968, pour y obtenir un CAP d'aide-ménagère, d'aide maternelle, en plus d'un brevet de secourisme. Elle a ensuite eu une vie bien remplie, en gardant des enfants, ce qui lui a permis, devenue maman, de pouvoir rester à la maison pour élever en même temps les siens. Marie-Josée a également travaillé chez Laurette (Tiddy Home aujourd'hui) et sur les marchés en boucherie/charcuterie, en vente de légumes dont des endives, tout cela jusque 2004, année durant laquelle elle a pris sa retraite.

Guy est également un enfant de Lallaing qui a vu le jour dans la cuisine de la maison de ses parents, maison qu'il occupe depuis 1978 avec Marie-Josée.

Titulaire d'un certificat d'études puis d'un certificat de 2ème degré obtenu à 15 ans à Sin-le-Noble, Guy a effectué son service militaire de 1961 à 1964 à Fréjus puis à Toulon, en RIMA, en cuisine. Il a été apprenti boulanger à Lallaing, chez MAGUYRE, VINCOURT, puis a travaillé en boulangerie pendant 18 ans chez Pascal TAPPAERT, Meilleur Ouvrier de France, mais aussi pendant 10 ans à Arleux, avant de prendre sa retraite en 2004.

Lorsque Marie-Josée rentrait de l'internat, Guy allait l'accueillir à l'arrêt de bus : le courant passait bien entre eux deux et chacun cherchait toujours à faire plaisir à l'autre. Dès le dimanche matin, Guy était au « Salon » et à 1 heure le lendemain matin, partait préparer le pain.
Marie-Josée n'avait que 14 ans, or la majorité à cette époque était à 21 ans. Le compromis a été d'attendre les 19 ans de Marie-Josée pour pouvoir se marier. Loin de se conformer aux traditions, le mariage a eu lieu un lundi : le cortège, en sortant de la mairie, a traversé le marché pour se rendre salle Scalfort.

Depuis que le couple est en retraite, il y a eu beaucoup de voyages au programme, notamment les calanques de Cassis ou encore de belles croisières en Norvège, Méditerranée, Grèce, à Malte ou en Italie.

Lorsqu'ils sont à Lallaing, Guy se plait à entretenir son jardin (l'occasion pour discuter avec le voisin), tandis que Marie-Josée s'emploie à pâtisser, tricoter, cuisiner, faire des sodokus, passer du temps à cultiver des fleurs. Elle a d'ailleurs été primée trois fois au concours des maisons fleuries et les coupes trônent fièrement à la maison.

Marie-Josée et Guy ont eu deux fils, Bruno et Sébastien et ont une petite fille, Colyne.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Sous réserve de l'évolution des règles sanitaires et des décisions prises par les organisateurs de ces manifestations.

Janvier

• 24 janvier 2022 - Salle de réunion des Échevins - 14h 00 :
Réunion d'information sur le voyage des aînés à Agde, du 24 septembre au 1er octobre 2022.

Février

• 12 février 2022 - Salle Culturelle des Échevins - 20 h 00
Spectacle « Édith Piaf mon amour » - Ouverture des portes 19 h 15 - Spectacle gratuit sur réservation - Inscriptions : 03.27.08.82.70.

Un récital avec toute l'émotion de par ses gestes, sa gouaille, comme si Édith Piaf apparaissait devant vous…

• 19 février 2022 - Salle Émile ROGER :
Soirée Karaoké organisée par l'Amicale des écoles Lallinoises

• 20 février 2022 - Salle Émile ROGER :
Braderie en salle organisée par l'Amicale des écoles Lallinoises

Mars

• 6 mars 2022 - Salle Pierre LEGRAIN :
Concours de gymnastique organisé par la Jeanne d'Arc de Lallaing

• 12 et 13 mars 2022 - Hôtel de Ville :
Marché Polonais

• 19 mars 2022 - Monument aux Morts :
Commémoration du Cessez-le-feu en Algérie

Avril

• 10 avril 2022 - 1er tour des élections présidentielles

• 24 avril 2022 - 2ème tour des élections présidentielles

• 24 avril 2022 - Journée des Déportés :
(sous réserve d'une date anticipée en raison des élections)

• 30 avril 2022 - Salle Pierre LEGRAIN
Ouverture des portes : 18h 00
Gala de boxe pieds-poings organisé par l'AFB sous l'égide de la fédération française de karaté

Mai

• 13 mai 2022 - Salle Culturelle des Échevins - 20h 00 :
Spectacle avec l'humoriste **Jérémy CIROT** - Ouverture des portes 19 h 15 - Spectacle gratuit sur réservation - Inscriptions : 03.27.08.82.70.

Artiste multifacettes, **Jérémy CIROT** est aussi à l'aise pour partager comme imitateur 90 minutes de rires et de complicité avec le public que pour le charmer de ses reprises des tubes de Sinatra et autres crooners de légende.
Doté de cordes vocales hors normes, Jérémy CIROT a été surnommé le « Lucky Luke de l'imitation » lors de son passage du M6 dans « La France a un incroyable talent ». Et c'est vrai qu'il peut enchaîner des dizaines de voix à un rythme incroyable ! Puis terminer par une reprise stupéfiante du roi des crooners, Frank Sinatra dont il est le sosie vocal officiel.

Côté humour, Jérémy prend autant de plaisir à écrire ses sketches qu'à les jouer, et sa plume est redoutable ! Avec un talent certain pour jongler avec les mots, un penchant assumé pour le politiquement incorrect et une inventivité malicieuse qui le pousse à placer ses personnages dans des situations improbables.

Son one-man show se renouvelle d'ailleurs très souvent au gré de l'actualité politique ou musicale par exemple. Le résultat est un humour créatif et rythmé, tour à tour corrosif et élégant, et un vrai regard sur les « people », les médias et notre époque.

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur Internet : www.lallaing.fr

Le Trait d'Union est une publication gratuite de la ville de Lallaing
Hôtel de Ville - Place Jean Jaurès, 59167 Lallaing
Tél. : 03.27.99.76.00 - Courriel : mairie@lallaing.fr
Directeur de la publication : Jean-Paul Fontaine
Photos, illustrations : Ville de Lallaing - Crédit photo : Joseph Roccazzella
Distribution toutes boîtes (3 000 exemplaires)
Conception graphique, mise en page, impression : Ça COM'mence aujourd'hui

ca COMmence-aujourdhui.fr - 04.29.28.40.54 - Ne pas jeter sur la voie publique